

Assemblée générale  
du 27 avril 2017



QUESTIONS – REPONSES

*I. Réponses aux questions posées par écrit avant l'assemblée générale par M. Sébastien Groyer :*

- **Serait-il possible d'associer les clients à la nomination des membres du conseil d'administration de Bouygues ?**

La loi ne permet pas de donner suite à cette proposition. Selon l'article L. 225-18 du Code de commerce, la nomination des administrateurs (autres que ceux représentant les salariés) au cours de la vie sociale est de la compétence de l'assemblée générale ordinaire.

- **Au sein du conseil d'administration de Bouygues, un siège pourrait-il être attribué à un représentant des clients ?**

Lorsqu'il propose des nominations à l'assemblée générale, le conseil d'administration veille toujours à ce que sa composition respecte tant les dispositions législatives que les recommandations du code Afep-Medef. Dans son article 1.4, ce code rappelle que «Le conseil agissant dans l'intérêt social de l'entreprise, il n'est pas souhaitable, en dehors des cas prévus par la loi, de multiplier en son sein la représentation d'intérêts spécifiques ». Par ailleurs, le code comporte plusieurs dispositions visant à prévenir les risques de conflit d'intérêts. Un client significatif de la société ou du Groupe ne pourrait être qualifié d'administrateur indépendant.

Pour ces différentes raisons, il n'apparaît pas souhaitable de nommer, en tant qu'administrateur de Bouygues, un client.

Enfin, la pérennité et l'existence même du Groupe reposent sur la confiance que lui accordent ses clients et sur la satisfaction qu'ils retirent des prestations ou produits fournis par le Groupe. Le souci de répondre au mieux aux besoins des clients est bien évidemment au centre des stratégies et des décisions adoptées par les entreprises qui composent le Groupe.

*II. Réponses aux questions posées au cours de l'assemblée générale*

- **Quelles sont les perspectives offertes par le Grand Paris ?**

Ce projet est très important car il montre que l'Etat a une vision de la modernisation du pays. Grâce à lui, la croissance de Paris va pouvoir se faire de manière structurée. Les pays en forte croissance sont ceux qui ont développé fortement leurs infrastructures, le Grand Paris va donner à la France une opportunité de croissance significative.

- **Quelles sont les retombées du Grand Paris sur le groupe Bouygues ?**

Nous avons déjà reçu des premières commandes de travaux significatives pour un montant d'environ 1Md € à la fois chez Bouygues Construction et Colas. Il y aura également des retombées positives sur Bouygues Immobilier, les zones développées dans le cadre du Grand Paris devenant plus attractives.

- **Que comptez-vous faire de votre participation de 28% dans Alstom ?**

Nous avons prêté 20% de notre participation dans Alstom à l'Etat qui aura la possibilité de racheter soit 15 % soit 20 % à l'issue de ce prêt. Nous détiendrons ainsi soit 8% soit 13% d'Alstom selon la décision de l'Etat. S'il ne choisit aucune de ces deux options, nous détiendrons alors 28%. La situation d'Alstom est bonne : ses résultats financiers montrent une très bonne dynamique, le marché des

transports est très bien orienté avec un développement soutenu des transports urbains et des lignes à grande vitesse. Enfin sa situation financière est solide et lui permet d'investir et de poursuivre son développement.

- **Vous avez réduit votre endettement. Les taux sont très bas. Allez-vous en profiter pour faire de la croissance externe ?**

Nous avons subi une double peine ces dernières années avec la crise économique de 2008-2009 et la crise très violente des télécoms. Notre première préoccupation a été de faire face à ces deux situations. Notre priorité en 2017 est de poursuivre l'amélioration de la rentabilité du Groupe. Nous aurons l'occasion de reparler de la croissance externe. Elle devrait probablement s'intensifier dans le futur et il nous faudra choisir avec le plus de discernement possible.

- **Envisagez-vous une fusion ou une cession de Bouygues Telecom ?**

Aujourd'hui, la situation en France des télécoms s'est clarifiée. Nous entendons dire que tel ou tel opérateur préférerait un marché à trois opérateurs plutôt que quatre. Nous avons défendu cette position il y a quelques années et nous n'avons pas été entendus. Les résultats de Bouygues Telecom sont en amélioration ; cela a demandé beaucoup d'efforts, notamment de la part des collaborateurs. Le chiffre d'affaires et la marge des opérateurs s'améliorent. Le choix a été fait d'avoir quatre opérateurs. Il est évidemment plus coûteux d'amortir quatre réseaux plutôt que trois, mais nous sommes maintenant face à cette réalité.

- **Nous observons des rapprochements actuellement entre des entreprises des télécoms et des médias. Qu'en pensez-vous ?**

Nous sommes bien placés pour parler des télécoms et des médias car nous avons ces deux activités dans notre portefeuille depuis plus de vingt ans. Il existe des synergies entre Bouygues Telecom et TF1. Leurs équipes travaillent ensemble sur certains sujets. D'anciens collaborateurs de Bouygues Telecom travaillent maintenant chez TF1, et inversement. Notre responsabilité est de faire en sorte que chacune de ces entreprises serve au mieux ses actionnaires, c'est-à-dire fasse au mieux son métier et optimise ses ressources et ses profits.

- **TF1 souhaite faire payer aux opérateurs télécom son signal. Bouygues Telecom sera-t-il traité de la même manière ?**

Il n'y aura pas de régime de faveur, ce serait contraire à la loi. La volonté de TF1 d'améliorer ses revenus est légitime. Pour générer les audiences les plus fortes, TF1 a beaucoup investi dans les programmes et propose de nouveaux services ; donc il est normal que le Groupe demande un effort supplémentaire aux opérateurs télécoms. Il faut trouver une situation équitable dans laquelle tout le monde se retrouve.

- **Pourquoi ne pas publier d'indicateurs de ressources humaines plus précis ?**

Nous publions déjà dans notre document de référence beaucoup d'indicateurs concernant les ressources humaines. Nous étudierons vos propositions faites pour voir si l'augmentation du nombre d'indicateurs serait pertinente pour les lecteurs du document de référence.

- **Avez-vous déjà subi des cyber-attaques ? Comment vous protégez-vous ?**

Oui comme tous les grands groupes informatisés. Nous avons des spécialistes en interne et des conseils externes pour anticiper au maximum ces attaques. Jusqu'ici la protection du Groupe a bien fonctionné. Mais nous ne pouvons jamais être sûrs à 100%. Nous avons la chance d'avoir Olivier Roussat qui a une grande expertise sur ce sujet du fait de son expérience chez Bouygues Telecom.

- **Avez-vous l'intention de majorer le dividende pour les actionnaires de plus deux ans ?**

Nous n'avons pas l'intention de le faire car cela n'est pas dans la tradition du Groupe. Une action est une action, nous avons un souci d'égalité.

- **Le 22 novembre 2016, une entreprise du CAC 40 a été victime d'usurpation d'identité ; quelles mesures avez-vous prises en interne pour vous prévenir ce type de risque ?**

Nous avons regardé ce sujet avec beaucoup d'attention. L'AMF a proposé plusieurs mesures. Nous avons également eu des échanges avec Vinci, la société visée en novembre dernier. Le sujet est traité très sérieusement par les équipes en interne qui travaillent aussi avec des experts extérieurs pour nous protéger contre ce genre de manipulation. Nous avons mis au point des mesures qui devraient nous permettre d'éviter ce genre de risque. Mais nous n'en dirons pas plus car les rendre publiques pourrait aider à les contourner.

- **Le groupe Bouygues a-t-il déjà été victime de fraudes au président ? Quelles mesures avez-vous mises en place pour empêcher ce risque ?**

La fraude au président est très répandue. Nous y avons été confrontés à de nombreuses reprises et toutes ces tentatives ont échoué. Nous rappelons à tous les échelons de la hiérarchie ce risque et des formations sont menées sur ce thème. Cela fonctionne bien puisque nous avons échappé à ces fraudes. Il faut savoir que celles-ci réussissent quand, dans une entreprise, le président dispose seul du pouvoir d'effectuer des paiements. Or, à aucun moment chez Bouygues un président ne peut faire seul des paiements.

- **Il y a beaucoup de risques opérationnels sur les chantiers : vols, racket, dégradations... comment luttez-vous contre ces risques ?**

Nous nous protégeons. Nous faisons appel à des sociétés de gardiennage notamment. Nous faisons le maximum, mais il y a des régions plus difficiles que d'autres. Nous avons un dialogue avec la police locale et avec la justice.

- **M6 est-il un modèle à suivre pour TF1 en termes de rentabilité et de croissance ?**

La rentabilité de M6 est bonne mais M6 et TF1 sont deux entreprises aux passés et aux obligations différents. TF1 est leader en matière d'audience, d'information et de divertissement. Les efforts faits depuis un an portent leurs fruits : les audiences de la chaîne mère et de la TNT ont progressé. Nous nous en réjouissons et allons continuer dans ce sens.